L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 1er AOUT 1889. 62me Année

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 1er AOUT 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

L'ordre moral dans les Balkans.

L'ordre moral n'est pas aussi parfait dans les Balkans que l'an dernier, à pareille époque. Les derniers événements de Serbie ont, certainement, lâché la bride à bien des aspirations diverses, et le jeune royaume, sous un si jeune roi, trois régents et un ministère parfois antagonistes, n'a pas retrouvé son assiette. Le voyage historique et patriotique d'Alexandre 1er à Kossovo, où tomba la grande Serbie, son couronnement par le métropolite Michel, et devant le ministre de Russie, seul invité à cette fête nationale, son pèlerinage à Takovo, champ de bataille où est née la Serbie nouvelle, sans les étapes d'une commémoration que tout Serbe a dû célébrer, au même moment, en son for intérieur.

L'abdication du roi Milan, cette fin d'une autorité forte et indépendante des vieux sentiments nationaux et de toute influence intérieure, le retour aux affaires des ministres radicaux et d'un métropolite russophile, la solennisation de dates à chacune desquelles s'attache une idée de revanche ou de grandeur nationale, puis, coup sur coup, cette réalisation d'un article du programme radical, l'armement du peuple, en voilà assez — fait observer le *Temps* — pour créer dans le royaume une atmosphère nouvelle, faite justement de ces rappels du passé, que la politique et la diplomatie de cette dernière génération s'étaient appliquées à neutraliser ou à endormir.

Certes, on ne saurait rien conjecturer de précis sur les suites de ce changement de régime et d'atmosphère morale en Serbie. La politique balkanique nous a accoutumés à toutes les surprises, même à des états que prolonge que la logique ordinaire démentait. Mais, c'est justement parce que, en Orient, tout arrive, qu'un peu de psychologie politique à propos des changements simultanés de personnes et de système survenus en Serbie, n'est pas hors de saison.

Ceux qui observent les actes du gouvernement serbe depuis son installation, s'accordent généralement à dire que la main-mise de la Serbie sur ses chemins de fer et aujourd'hui l'armement du troisième ban sont le corollaire d'une seule et même pensée : avoir une entière liberté de mouvements, être prêts à l'action du jour au lendemain, à la façon des ancêtres, sans aucune entrave. Chacun apprécie cette thèse suivant son tempérament.

A Pest, on est toujours en vedette. A Vienne, les milieux officiels et la Presse qu'ils inspirent, s'en tiennent à cette calme et relativement optimiste contenance dont M. de Kalnoky a donné l'exemple. On paraît bien croire que "la Serbie ne dépassera pas les limites qui permettent au gouvernement autrichien de lui continuer sa bienveillance" et le seul témoignage de préoccupation et de prudence, semble être le vote unanime et sans discussion, du budget militaire par les Délégations. Si d'autres mesures plus directes sont prises, s'il y a des mouvements de troupes dans les régions où se joignent la Saxe et le Danube, il est permis de le supposer, mais on n'en parle pas.

A Sofia, on est aussi nerveux qu'à Budapest ; la capitale hongroise et la capitale bulgare sont unies par un courant immédiat et sympathique. Puis, à Sofia, on craint les effets des dates historiques, jusques y compris Slivnitza. Aussi, en ce moment, le centre politique de la principauté est en rumeur ; on y répand les bruits les plus aventureux, selon l'habitude. Ce ne sont pas seulement des histoires de brigands qui circulent.

Les gens bien informés veulent savoir que des émissaires russes—voire des officiers russes déguisés et des officiers bulgares émigrés—sont déjà apostés dans les districts frontières. En tout cas, il est probable que le gouvernement bulgare, [illegible] ou non, emploiera à de promptes acquisitions de fusils et à divers travaux stratégiques, une partie de l'emprunt de 25 millions qu'il vient de conclure, juste à point, avec les Américains.

Encore une fois, sans se laisser aller à des conjectures toujours hasardées sur un pareil terrain, l'observateur de sang-froid peut conclure, des divers symptômes que nous venons de rappeler, à l'existence, en Serbie, d'un état qui est, en certain [illegible], révolutionnaire.

Les divergences avérées du gouvernement central, l'essai d'un programme nouveau, l'essor donné aux rêves patriotiques et nationaux, l'armement d'une population dont les passions sont entretenues par les derniers événements peuvent faire appréhender un mouvement dont nul ne sait encore l'objectif, intérieur ou extérieur, mais dont tous les démentis se trouvent, conséquemment ou non, [illegible].

UN SURVIVANT DE LA BATAILLE DE TRAFALGAR.—Il y a quelques jours, à l'occasion de la mort d'un vieux marin anglais qui avait pris part à la bataille de Trafalgar, le lord-maire de Londres disait que le défunt était probablement le dernier survivant de ce célèbre fait d'armes.

Cette assertion a, paraît-il, ému un vieux combattant de cette mémorable journée, qui s'est empressé d'envoyer sa photographie au lord-maire, pour lui montrer son erreur.

Cet ancien compagnon de l'amiral Villeneuve est M. Emmanuel-Louis Cartigny, habitant Hyères et âgé de quatre-vingt-dix-huit ans. Décoré par Napoléon Ier, il est probablement, depuis la mort de M. Chevalier, le doyen des membres de la Légion-d'honneur.

ROYAL

BAKING POWDER

Absolument pur.

[illegible]

LOUISIANE.

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 27 juillet :

Notre lettre de Ste-Marie :

L'abondance des pluies, la chaleur du soleil, alternant de jour en jour, presque d'heure en heure ; les vapeurs qui s'élèvent de la terre, la richesse du sol—tout cela combiné tient la végétation en constante activité et lui fait faire des progrès prodigieux, pendant cette saison caniculaire.

Il est possible que la canne soit aussi loin de l'état où elle se trouvait, l'an dernier, vers le 18 août, mais elle pousse rapidement.

Le riz "épie" vite ; il donnera un beau grain ; aussi, les planteurs riziers préparent-ils, en toute hâte, leurs moissonneuses et leurs batteuses ; ils font leurs achats de sacs, bien que l'on sache que la récolte doit être moindre, cette année, que l'an dernier.

Samedi dernier, l'habitation Ivanhoe, sur le bayou Cypremort (les deux rives), a été vendue, à Franklin, par le shérif des Etats-Unis, pour la somme de $60,000. Ce chiffre n'indique pas la valeur réelle de cette habitation. C'était vente forcée. C'est Mme E. D. Burguières qui en est restée l'heureuse propriétaire. Si la concurrence avait été plus forte, Mme Burguières aurait offert une somme beaucoup plus élevée que celle à laquelle a eu lieu l'adjudication.

M. John Henderson fils, de la Nouvelle-Orléans, a visité son habitation Avalon, près de Patterson. Avalon ayant reçu plus d'eau que quelques propriétés du voisinage, on aura de la peine à finir le labourage, cette semaine. La canne est petite, dit M. Henderson, mais elle pousse très rapidement.

M. Thos. Gaunt, l'inventeur du triple effet, est arrivé de New York, lundi dernier. Il va établir des ouvriers connaissant leur métier, sous la direction d'un chef d'atelier expérimenté, sur Bellevue, sur Oak Lawn et sur Shady Side, pour y installer les nouvelles machines à triple effet. M. Gaunt, lui-même, doit surveiller les travaux.

—Notre lettre d'Ascension :

Nous n'avons pas besoin de parler de la chaleur intense de la semaine passée ; tout le monde sait cela autant que nous. A l'ombre, nous avions de la peine à écrire—quelle température devait-il donc y avoir en plein soleil ? Voici, du reste, des chiffres édifiants : 17 juillet, 98 ; 18, 96 ; 19, 96 ; 20, 98 ; 21, 94 ; 22, 06 ; 23, 94 degrés. Ainsi, du 17 au 23 courant, le thermomètre n'a fait qu'osciller de 94 à 98 degrés, et cette température s'est maintenue, chaque jour, obstinément, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

Heureusement, de pareilles chaleurs sont rares dans Ascension. L'atmosphère s'est rafraîchie ; aujourd'hui, 24, il y a des nuages et de la brise. Ce qui console, c'est la rapidité avec laquelle croît la canne ; elle pousse plus vite, en une seule nuit, ici, qu'une herbe quelconque ne le fait dans le Nord, pendant tout un été. Jamais, du reste, cette croissance n'a été si rapide, jour et nuit, dans Ascension, que la semaine dernière. Les plus hautes cannes, plant et surtout les souches, montent à vue d'œil. Quant aux petites, depuis un jour ou deux, elles semblent stationnaires. Il y a quelques ondées locales, depuis la grande pluie du 12, mais elles ont été peu utiles à la plante, tant l'évaporation était intense et rapide. On désire donc maintenant une bonne pluie bien pénétrante ; tout nous indique qu'elle va nous arriver.

Presque partout, la canne est sarclée, et l'on s'occupe maintenant de travaux généraux : creuser des fossés, de nettoyer les champs, de transporter du bois.

Dans certains districts où il a plu davantage, les travaux ne sont pas aussi avancés. M. L. Soniat, de la paroisse Iberville, n'aura pas terminé avant la fin du mois ; et M. Soniat n'est pas un lambin ; seulement, il faut que le ciel lui permette de travailler.

Partout on répare ou l'on reconstruit les sucreries ; dans quelques endroits seulement, on ne fait que commencer les travaux. Il en est ainsi chez M. Richard McCall. Sur McManor, un certain bruit particulier du marteau indique que l'on place partout des plaques de fer.

Sur McManor, on va installer des presses-filtres. On en fait autant sur Belle Terre, chez MM. Leman frères.

M. Jos. Landry va ériger un nouveau grenier au foin sur Belle Terre et un nouveau hangar aux cannes sur Palo Alto. Depuis janvier jusqu'à la fin de juin, M. Landry a employé une douzaine d'ouvriers, sur Evan Hall, à faire des constructions ou des changements.

M. J. E. St-Martin a une forte équipe d'ouvriers occupés à construire une levée sur sa "ferme-batture". Le capitaine Darton a fait les tracés et les nivellements ; M. St-Martin, les travaux en terre.

Cette batture consiste en plusieurs acres de dépôts d'alluvion, laissés là par le fleuve, pour compenser, sans doute, le propriétaire des pertes qu'il a faites par derrière.

—Lettre de St-Landry :

Sur le Bayou Têche, à partir du "Landing" Barré jusqu'à la jonction qui est au-dessous, il y avait treize sucreries actives, avant la guerre. Deux seulement roulent, à l'heure qu'il est. Auparavant on faisait, par an, près de 4000 boucauts ; maintenant le chiffre se réduit à 350. En arrière du vieux Côteau Frederick, M. Jubert Hardy et le Dr Leopold Smith faisaient de grandes récoltes de cannes avec des moulins à cheval. Belle View, au sud-ouest d'Opelousas, avait, dans l'ancien temps, des planteurs de cannes qui faisaient de belles affaires : MM. Stephen Wykoff, 500 boucauts de sucre, par an ; John Hudson, 200 boucauts ; le col. Ben Rodgers, 250. J'oubliais le gén. Pratt, 200 boucauts. Le Collège de Grand Côteau fait, maintenant avec les anciens procédés, 50 boucauts par an.

Juges des pertes auxquelles se sont condamnés les planteurs sucriers d'il y a 10 ans.

Ils ont abandonné des récoltes qui leur eussent rapporté gros. Quelques-uns devraient faire, aujourd'hui, 7 boucauts de sucre, par acre.

Le Bayou Bœuf produit de 28 à 44 tonnes de cannes l'acre. Quand cette contrée bénie adoptera le système de l'usine centrale, le marché au sucre fera une récolte additionnelle de 300,000,000 de livres de sucre. Trente sucreries centrales établies sur les Bayous Bœuf, Rouge et Roberts peuvent tirer parti de 50,000 acres de terres plantées en cannes, qui produiraient, suivant les données actuelles et avec les nouveaux procédés, 6000 livres de sucre l'acre. Quelques habitations de cette région ont deux milles de profondeur. Une réorganisation du travail deviendra nécessaire.

Le planteur sucrier du Bayou Bœuf est un optimiste qui ne demande qu'à être un peu encouragé, pour quadrupler ses cultures et ses rendements.

Le planteur cotonnier de la même région est pessimiste. Qu'on lui donne quelque conseil, qu'on lui montre la route à suivre, et il reviendra bien vite à la culture de la canne.

—Lettre de Lafourche :

J'ai reçu, la semaine dernière, la visite du juge Howell ; il a eu la bonté de me donner des renseignements sur les améliorations qui ont eu lieu sur l'habitation Waverly. Il y a, sur Waverly, 570 arpents de cannes, dont 350 en plant, et le reste en souches de première et de deuxième année.

Le plant est, comme partout ailleurs, [illegible] les souches sont superbes. Il y a aussi un bon champ de maïs et de pois. Le drainage est au meilleur état que jamais. On y a ajouté énormément de fossés. La sucrerie a un train de vapeur complet, un vacuum pan et des centrifuges. Il y avait, auparavant, une cheminée à bagasse, mais comme elle était une source constante de dangers, on l'a abandonnée. A cette heure, on enlève la bagasse sur des charrettes. La seule amélioration, cette année, est un "Hot House."

L'habitation Château, achetée, dernièrement, par Mme Kenner et M. Leviney Rodrigue, a été divisée, à l'amiable, entre les deux propriétaires, chacun en prenant une moitié. M. Rodrigue a vendu sa moitié à ses enfants, chacun recevant une part égale.

Cette semaine, le temps a été d'une chaleur exceptionnelle. Les mulets ont eu beaucoup à souffrir suivant ses rapports, on en a perdu un certain nombre sur plusieurs habitations. Souvent, il a fallu suspendre les travaux, à 9 heures du matin, pour les reprendre à 3 heures, [illegible]

et les continuer aussi tard que possible. La précaution a été prise, surtout, pour les mulets, pour éviter les congestions occasionnées par la trop grande chaleur.

M. Félicien Toups, un de nos plus grands planteurs, a vendu sa récolte, il y a quelque temps, de $3.85 à $4.10, et il est très satisfait du résultat. L'an dernier, en attendant trop longtemps, il a fait une perte de $1800.

L'irrigation artificielle est la grande vogue maintenant, parmi nos planteurs riziers. Le bayou est tombé si bas, que les coulées ne peuvent plus fonctionner.

Nous n'avons pas eu de pluie, la semaine passée, et l'on a sarclé le plus rapidement possible, eu égard à la chaleur intense qu'il faisait.

Dans la paroisse Rapides, M. G. W. Bennett, très heureux marchand et propriétaire de l'habitation Taéoda, la plus belle de Cheneyville, est un grand amateur de tout progrès ; il possède aussi une belle propriété et un vaste magasin, à 5 milles plus bas sur la route. Il a établi chez lui un téléphone. Cette propriété est le noyau du village nommé Bennettville.

Rien de tristement pittoresque comme les ruines des sucreries de cette paroisse.

Il y a là, plus d'un sujet d'études pour le peintre. M. W. Bates, aujourd'hui planteur sucrier à Iberville, dirigeait alors la propriété Star, paroisse Avoyelles, à cette heure délaissée. Délaissée aussi l'ancienne raffinerie Smith. Cette raffinerie contenait un superbe moulin, un appareil Rillieux, un vacuum pan. Tout cela, maintenant, silencieux, reprendra bientôt la vie et le mouvement. Près de là, sur le chemin, il y a une petite sucrerie érigée par un vieux nègre et qui peut faire 100 boucauts de sucre par mois. Nous aimons à croire que quelques capitalistes prendront à honneur de relever le pays et cette industrie.

Home, à M. J. H. Mecker, a 200 acres de souches, 225 de maïs et de pois, 10 acres de sorgho et l'on y a coupé 44 acres d'avoine. L'avoine a eu un grand succès, en 1888 ; il s'y maintient, en 1889.

Sur Home, il y a un train de vapeur complet, un brûleur de bagasse qui fait faire au propriétaire une grande économie de combustible.

Il y a, dans cette région, des milliers d'acres propres à la culture de la canne, que l'on pourrait acheter à bien bon marché.

Quantico, à M. I. L. Compton, regorge de cannes. Il a, en 1889, planté 18 acres de plant et 56 de souches. On a récolté 22 acres d'avoine magnifique. Il a aussi 60 acres de coton. On y fait l'essai de la plante Alfalfa.

Luneburg, habilement conduite par M. Jos. Fitzpatrick, pour des capitalistes anglais, a 125 acres de plant, 225 de souches, 250 de maïs et de pois. On y a récolté 70 acres d'un foin de première qualité.

Le recensement prouvera qu'il y a décroissance, dans les [illegible]. Washington, 31 juillet 1889. [illegible] nommé H. A. Wales, de Bridgeport, Connecticut.

Les Pilules d'Ayer sont à la tête de tous les apéritifs et de tous les purgatifs. Leur action est douce, pénétrante et complète.

La voirie.

LES PAROISSES ASCENSION, ASSOMPTION ET LAFOURCHE, LOUISIANE.

On lit, dans le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption :

Nos paroisses de la Louisiane ont presque toutes, croyons-nous, des voyers qu'on nomme inspecteurs des chemins publics, et qui sont choisis par les jurys de police. Ce qui est fort bien.

Ces inspecteurs, comme de juste, font leur rapport mensuellement, ou à peu près, ce qui est fort bien encore.

Mais nous avons remarqué—et vous aussi sans doute—que ces rapports, suivant le beau temps ou le mauvais temps, suivant la pluie ou la sécheresse, disaient invariablement : Les chemins sont bons—les chemins sont mauvais. Car il ne faut pas une pluie de quinze jours pour défoncer des chemins généralement mal faits et mal entretenus. Quant à combler les trous aux beaux jours, pouvant passer à côté ou les éviter, y songe-t-on ?

Pour nous, citoyens du bayou Lafourche, nous sommes comme les autres, pestant contre les chemins, quand les chemins sont mauvais. Bien plus, quand notre bayou est haut, coulant à pleins bords, ayant sa flottille de bateaux à vapeur, de goélettes et de pirogues, nous sommes plus fiers et plus heureux que des rois. Les rois, à cette heure, ne sont ni heureux ni fiers. Cela, du reste, nous importe peu, puisque nous sommes républicains en Amérique.

Mais quand notre bayou a baissé, lorsqu'il n'est plus navigable, et que les poissons, par prudence, l'ont abandonné, c'est alors que nous ne sommes plus fiers. Et pour peu que les chemins soient mauvais—ce qui arrive assez souvent—nous pestons volontiers contre les éléments. Car nous sommes malheureux. Nous ne pouvons pas circuler, ou nous circulons très mal. Nous sommes à cinq cents milles de la Nouvelle-Orléans. Comment expédier notre sucre et nos produits ? Comment recevoir nos provisions ? Ah ! si le bayou était haut !

Et pourtant, répétons-nous, autrefois, il était navigable en toute saison. Les vieux du temps de Jackson se le rappellent bien.

Oui, certes, il était navigable en toute saison, et il peut le redevenir par la volonté et par le travail des hommes. Il suffit de le nettoyer, de le creuser, de ne point permettre les accumulations de sable. Tenons-en l'entrée ouverte. Mais le moment de semblables travaux est bientôt venu. Quant à frapper à la porte du Congrès, par la main de nos sénateurs louisianais, ne nous en faisons pas faute. Qui ne demande rien n'obtient rien. Le bayou Lafourche, du reste, est aussi national que le Mississippi. N'est-ce pas le Mississippi lui-même, tout au moins l'une de ses branches, la seule même à cette heure, croyons-nous ? Et les trois paroisses Ascension, Assomption et Lafourche sont, à coup sûr, trois paroisses louisianaises très fertiles, très fécondes et très peuplées. Elles contribuent grandement à la richesse et à la prospérité du pays. Vous ne les supprimerez pas impunément. Il serait inique de les traiter avec iniquité ou indifférence. Le Mississippi, en traversant notre région par l'une de ses branches, n'a pas voulu que nous soyons délaissés ou isolés, et nous sommes en terre d'alluvion et de fécondité.

Au demeurant, est-ce que le gouvernement fédéral et national ne nous doit pas cela, et quand le vieux Jackson, pour la défense du pays tout entier, fit accourir les passes du bayou Lafourche contre les Anglais qui portent des habits ayant la couleur des écrevisses bouillies ou des homards cuits, est-ce que le gouvernement fédéral et national ne contracta pas l'engagement sacré et solennel, au lendemain de la guerre et au jour de la paix, de nous restituer notre bayou dans les conditions de l'ordre, de la navigation et de la circulation ? Penser autrement serait malhonnête. Demandez à Harrison, qui ne doit pas penser autrement que Cleveland à cet égard.

Mais ne dormons pas, craignant que les choses se font seules ou d'elles-mêmes.

C'est, du reste, pour cela que le *Pionnier* parle et reparle, ne se lassant jamais et convaincu qu'il a raison, doit-on l'appeler vieux radoteur. Les radoteurs, ceux qui parlent sans cesse de la chose utile et désirée, font leur devoir et finissent par triompher.

Quant au chemin de fer projeté, qu'on oublie aujourd'hui et qu'on évoque demain, ainsi que le bayou est bas ou selon qu'il est haut, pourquoi l'abandonnerions-nous comme un rêve ou comme une chimère ? N'est-il ni [illegible] ni réalisable ?

A coup sûr, nous le croyons nécessaire, et le bayou navigable en toute saison, été comme hiver, n'en supprimerait aucunement la nécessité. Plus les voies de communications sont multipliées, nombreuses et rapides, mieux ça vaut. Et nous n'avons pas besoin de dire pourquoi. Chacun ne le sait-il pas, et ne convient-il point, à notre heure de progrès et de civilisation, que la vapeur nous serve partout, dans l'usine, dans le moulin, dans la manufacture, dans le transport, sur eau, sur terre et constamment ?

Et le chemin de fer, qui nous jette à droite et à gauche, au [illegible] et en façade de Plattéque R.R., est fort réclamable sur notre bayou et dans notre région, dans un pays uni et sans obstacle.

sies, au milieu, répétons-le, d'une population nombreuse, laborieuse, qui produit beaucoup et qui consomme de même. Que coûterait-il comme construction ? Et que coûterait un chemin de fer partant de Napoléonville et aboutissant au fleuve Mississippi, dans la paroisse St-Jacques, à quelques milles d'ici ? Car si St-Jacques, par les détours et les méandres du bayou et du Mississippi, est à trente-huit ou quarante milles de nous, il est à peine, à vol d'oiseau, à huit ou dix milles de Napoléonville.

Que Napoléonville y songe.

EFFET REMARQUABLE OBTENU TRÈS SIMPLEMENT.—Il y a, dans la *Tempête* de M. Ambroise Thomas, que l'on vient de donner à l'Opéra de Paris, un tableau féerique dans lequel les génies de l'île mystérieuse suscitent un violent ouragan pour faire échouer sur le rivage le vaisseau qui apparaît dans le lointain. A ce moment, la musique de M. Ambroise Thomas dépeint avec une grande puissance, la fureur des divers éléments déchaînés, tandis que des projections intermittentes de lumière électrique simulent des éclairs sur la surface de la mer, qui s'est subitement assombrie, et qu'au moyen d'une puissante sirène, on imite dans les coulisses le sifflement du tonnerre.

En même temps, on entend un bruit qui domine, à certains moments, l'orchestre et qui simule à la perfection, depuis les grondements sourds et les registres de la tempête, jusqu'aux sifflements les plus aigus et les plus stridents d'un vent furieux soufflant à travers les cordages du navire. Cet effet remarquable est obtenu très simplement, au moyen de sirènes.

Cet appareil consiste essentiellement —dit le *Génie civil*—en un petit disque fixe percé d'un ou plusieurs trous, suivant l'intensité du son qu'on veut produire, et d'un disque mobile, placé parallèlement au premier et à très faible distance. Le second disque est percé de huit à dix trous, suivant la note qu'on veut obtenir. En somme, ces deux disques constituent une minuscule turbine débitant de l'air sous pression, et l'intensité du son dépend de son débit.

Pour avoir deux sons de même appareil, il suffit de percer, sur le disque mobile, d'autres trous plus près du centre. On obtient ainsi deux sons distincts, mais toujours concordants, puisqu'ils résultent d'une même poussée d'air et que le rapport de leurs vitesses reste toujours le même. Un son est d'autant plus grave qu'il provient de trous percés plus près du centre et par suite en moins grand nombre, ou que le disque tourne moins vite. En soufflant plus ou moins fort dans l'instrument, on peut donc faire varier à volonté l'intensité du son. On augmente encore l'amplitude du son en plaçant l'appareil près de la bouche, dans un tube en forme de porte-voix ou de cornet résonnateur.

A l'opéra, c'est sous cette forme qu'on emploie la sirène, et on l'actionne en soufflant avec la bouche, pour arriver à donner plus de nuances et d'expression. Mais si l'on ne veut pas se fatiguer, il suffit de se servir d'un soufflet, avec un petit ballonnet qui sert d'accumulateur d'air, comme dans la cornemuse. Pour modérer le débit, on n'a qu'à pincer avec les doigts le tube de caoutchouc qui conduit l'air à l'embouchure de la sirène.

LES FEUILLES DE GÉRANIUM.—Les feuilles de géranium ont la propriété de guérir promptement les coupures, écorchures ou autres plaies de ce genre.

On prend une ou plusieurs feuilles de cette plante que l'on écrase sur un linge, et que l'on applique sur la plaie.

Il arrive très souvent qu'une feuille suffit pour la guérison. Elle s'attache à la peau, aide au rapprochement des chairs et cicatrise la blessure en peu de temps.

Les galanteries de Bureau. Pudrement à une dame ayant de très petites mains, qui est en train de mettre des gants :

—Mais, avant d'acheter des gants, vous devriez d'abord tâcher de vous procurer.... des mains

Entre boulevardiers :

—Je vous remercie de vos conseils, mais vous feriez bien mieux de me prêter de l'argent, on ne peut rien faire.

—Mon cher, c'est une erreur, sans argent, on fait.... des dettes !

La Salsepareille d'Ayer est recommandée par les meilleurs médecins comme le seul remède infaillible pour purifier le sang.

TRICOU.—Décédé hier soir à 9 heures, à l'âge de 43 ans, Dame F. TRICOU, née C. Alida Guéringer. Les amis et connaissances des familles Guéringer et Tricou sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi à 5 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, 187 Esplanade, près Marais.

SAMORY.—Décédé mardi soir, 30 juillet 1889, à 9 heures 20 minutes, à l'âge de 30 ans et 15 jours, CLAUDE PIERRE SAMORY, natif de Charleston, S. C. Ses amis et connaissances, ceux de ses fils et de sa famille, sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, jeudi, 1er août, à 5 heures précises, de sa dernière résidence, encoignure Bourgogne et Toulouse.

Les journaux de Charleston, S. C., et de Washington, D. C., sont priés de reproduire cet avis.

L'Union Française.—Messieurs les Directeurs ainsi que Messieurs les Membres de la Société sont instamment priés d'assister aux funérailles de notre regretté sociétaire CLAUDE PIERRE SAMORY, qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, encoignure Bourgogne et Toulouse. Prière d'être ponctuels.

FRANÇOIS TUJAGUE, Président.

P. ROBBOBNEY, Secrétaire.

1er août—1t

Société de l'Association de Bienfaisance Mutuelle des Pompiers.

Les officiers et membres sont par le présent requis de se réunir [illegible] No. 51 rue Bienville, jeudi, 1er août 1889, à 4 1/2 heures de l'après-midi, pour assister aux funérailles de leur frère décédé PIERRE CLAUDE SAMORY, âgé de 30 ans, natif de Charleston, C. du S.

Par ordre de EUGÈNE HOULNÉ, Chairman du Comité de Secours.

ELIE LAMBERT, Secrétaire des Finances.

Approuvé : A. L. TISSOT, Président.

1er août—1t

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée lundi, 5 août 1889, à 7 heures a. m., à l'église St-Joseph, pour le repos de l'âme de feu JOSEPH ARTIGUES. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de ses fils.

1er août—1t

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants. En vente chez M. P. [illegible], seul agent, 185 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

SERVEZ-VOUS du Chloro-Naptholeum pour détruire les maladies, les germes et la contagion.

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS, RUE [illegible]

Ouvert de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs [illegible] sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er août 1889.

Décès de Français.

[illegible]

LETTRES.

[illegible]

1er août 1889.

Le Consul.

PAUL DESAUSSE.

Vous Sentez-Vous

Faible et épuisé ? C'est parce que votre sang est impur. Autant s'attendre à ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau sale et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie ; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, la cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps ? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible, la vie.

"La Vie du Corps."

Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi indescriptibles symptômes ?

La Salsepareille d'Ayer est à sang condense au dessus de tout autre Altératif et de toutes autres Médecines pour le Sang. Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance :

G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit : "Pendant les 25 dernières années j'ai vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine."

Le Dr. Eugène L. Hill, 381 Sixth Ave., New-York, dit : "Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction."

La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Eczéma, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c. ; et est, conséquemment la meilleure

Médecine de Printemps et de Famille

de temps. "Elle les surpasse du tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."

Ayer's Sarsaparilla,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix, $1; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

Etat de Situation Trimestriel

—DE LA—

Banque des Citoyens

De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE,

A la clôture des affaires, le 24 juillet, 1889.

ACTIF.

Propriétés foncières	$128,682 91	
Bons et actions	50,235 75	
[illegible]	[illegible]	
Prêts et escomptes	278,584 35	$428,688 76
Prêts sur demande	27,232 74	
[illegible]	15,131 61	
Chèques du Clearing-House, [illegible]	189,339 08	188,978 75
		$617,486 49

PASSIF.

Capital actions	$600,000 00	
Profits non divisés	[illegible]	$621,169 89
Dû aux déposants		[illegible]
		$617,486 49

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance.

A. A. [illegible]

BEAS DE LA LOUISIANE,

Fait et signé sous serment par devant moi, ce 31me jour de juillet 1889.

EDGAR GRIMA, Notaire.

1er août—1f

CHLORO NAPTHOLEUM chasse les poisons et est un antiseptique puissant dans le pansement des blessures.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transféreau son bureau du No 130 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRÈS DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1889.

Venez consulter nos médecins, vous informer de nos prix et vous faire obturer vos dents sur travaux vraiment supérieurs.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tous genres dans le ressort de leur art. Tout de [illegible].

Changement de local.

Firemen's Insurance Co., et le Firemen's Building Association

du No 33 au No 49 rue du Camp, entre Gravier et Commercial Alley. 25 juil—3 7

E. GARDES, Prés't. W. W. [illegible], CASHIER.

AMERICAN NATIONAL BANK,

67 RUE DU CAMP,

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.

12 juil—1an—dim mardi vend

Changement de local !

Changement de local !

ELKIN & Cie.,

98 ...... Rue du Canal 98

Transfèrent leur stock, le 31 [illegible] le 1er septembre, dans leur

Nouveau grand magasin,

Nos 42 et 44 rue Chartres,

près Douane.

A cause du changement de local, nous vendons notre grand stock de

TAPIS,

Nattes et Shades,

A un grand escompte.

21 oct—1an

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 00 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA [illegible] LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Bureau : 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

DR L. FERRIER,

Résidence, No 260 rue Esplanade.

Consultations, de midi à 1 heure, coin des rues Villeré et Ste-Anne ; de 2 à 3 heures, coin des rues Canal et Rampart.

21 juil—1an—dim mar jeu

Louisiana Tanning Company.

NOUVELLE-ORLÉANS, 30 juillet 1889.

Il sera reçu à ce bureau jusqu'à samedi, 10 août, à 3 heures, des soumissions pour la construction des différents bâtiments en bois sur le terrain de la Compagnie, borné par les rues Broad, White, [illegible] et Conception Walk, conformément au cahier des charges et aux devis qui se trouvent en ce bureau.

La compagnie se réserve le droit de rejeter les soumissions qui lui seront faites.

ROBT. GAUCHE, Jr., Secrétaire.

30 juil—3 fois

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. [illegible]

1er nov 88—1 an—mar,jeu,dim

1000 PAIRES DE PANTALONS

EN CASIMERE,

$1.50.

Nous les vendions le double.

1000 PAIRES DE PANTALONS TRÈS FINS A $3.

Ne valent sous plus de Cinq Piastres.

Nous offrons des Bargains sur tous nos comptoirs cette semaine.

Paletots et Gilets Alpaca et Gros Grain, noir et de couleur,

A MOITIÉ PRIX,

Pour faire profiter le Public en général.

100 douzaines de Chemises Blanches avec 18 plis, 37 cents, 2 chemises pour 75c.

MICHEL LION & CO.,

13 déc—1an 195, 197, 199 Decatur, coin Ste-Anne.

A. M. Hill.

BIJOUTIER,

No 115 Rue du Canal

—A UN—

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE

ARTICLES EN ARGENT PUR

—RENFERMÉS DANS—

De jolies boîtes en peluches soie, convenables pour présents de noces.

Ce stock est aussi brillant qu'un dollar neuf.

PRIX BAS.

Sont employés par M. Hill, depuis nombre d'années, M. JULES MÉTÉYÉ, si bien et si honorablement connu à la Nouvelle-Orléans ;

Aussi, M. JOSH LIPMAN qui, pendant 16 ans, a travaillé chez M. Lillienthal;

Aussi, W. R. ROBINSON qui, pendant 10 ans, a été employé chez M. Seebler.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

30 mai—1anPP

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, excepté dans le cas où les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

Newton Buckner, Chairman ; [illegible] Woods, A. [illegible], Jno. W. [illegible]

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 nov. '79—1an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. H. Rice, Sec.

1 jan—1 an

Téléphone 1163. ETABLI EN 1870. P. O. Box 387.

A. W. MOFFETT.

Chantier de bois et moulin à raboter.

Bureaux coin des rues Toulouse et Bassin. (A la tête du Vieux Bassin.)

Vend du bois de cypres et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour planches, [illegible]

30 sept—1 an [illegible]

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE

D'ASSURANCES

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. [illegible], Président.

A. [illegible], Vice-Président.

JOSEPH A. [illegible], Secrétaire.

Assure contre les risques du feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

[illegible]

1er Nov 88—1an

NOUVEAU STOCK

PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICENE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

[illegible]

RIDEAUX FORTIERES ET TRINGLES

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dessins nouveaux.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et [illegible]

HOTEL DU PACIFIQUE

LOUIS MARTIN & CO., Prop.,

45 et 47 Est 10e Rue.

Près Broadway.

RESTAURANT FRANÇAIS

DÉJEUNER A LA CARTE.

Dîner, Table d'hôte, de 5½ à 8½. $1.00, VIN COMPRIS.

GRAND CAFÉ PARISIEN.

Billards et Jeux divers.

Journaux, Revues et Publications illustrées

Dépôt de Cigarettes françaises

[illegible]

Adresse télégraphique :

PACIFIQUE, NEW-YORK

Simon

LES PHOTOGRAPHIES

Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. Crayons et tableaux de grandeur naturelle. Spécialité de reproduction et [illegible]

GALERIES,

No 169 RUE DU CANAL, près du Grand Opera House, et 21 RUE DE L'HOPITAL.

15 mai—1an Dim

SI votre pharmacien ne tient pas de Chloro-Naptholeum, vous le trouverez au bureau principal, 20 Douane, coin Decatur.

7 juillet—3m

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.

64 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité [illegible]

C. LAZARD & Cie

LE ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés

D'ARTICLES DE TOILETTE

ET DE CHAPEAUX,

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 oct—1 an—dim mer ven

ASSURANCES

THE FIREMEN'S

INSURANCE COMPANY

OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau : No 33 rue du Camp.

QUARANTIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Acte de 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1888 :

[illegible]

		$47,484 43
		14,887 11
		21,907 61
		$47,484 43

ACTIF.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment par devant moi, ce 30e jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1889.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de CINQ POUR CENT.

I. N. MARKS, Président.

T. PRUDHOMME, Vice-Président.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. BIERHORST.	JNO. FITZPATRICK
T. PRUDHOMME.	PETER BLAISE.
C. TAYLOR GAUCHE.	A. H. SEWARD.
E. BOKER.	A. H. ISAACSON.
JACOB SCHOEN.	B. TILLERMAN.
I. N. MARKS.	L. E. SCHERMANN.
JNO. EVERETT.	W. MARKS.
OTTO THOMAN.	P. BOAN.
A. A. MAGINNIS.	GEO. ESTEMANN.

Vingt-deuxième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1888 :

[illegible]

Ces exposé est une copie vraie et correcte des livres de la compagnie.

(Signé) E. SUBERBIER, Président.

J. HASSINGER, Vice-Président.

EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 11me jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 16 du courant, après avoir placé au fonds de réserve $5,159 08, a décidé de déclarer un second dividende semestriel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1888, payable sur demande.

DIRECTEURS.

E. SUBERBIER,	HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING,	J. J. LANGLES,
J. HASSINGER,	J. E. MERILH,
W. DIELMANN,	JOHN THORN,
LOUIS GRUNEWALD,	J. B. MEYERS,
GEO. H. BRAUGHN,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	C. B. FISCHER,
GEO. LIEDLICH.	

12 fév—1an

Dr HERARD,

SPÉCIALISTE FRANÇAIS.

165 RUE ROYALE, Nlle-Orléans.

Guérison du cancer et des hémorrhoïdes sans opération. Guérison de toutes les maladies de la peau et de la syphilis sans mercure. Guérison de 150 personnes bien connues.

Consultations : De 9 à 11 h. a. m. et de 2 à 5 p. m.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 31 JUILLET—CLASSE No 200

Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sous la surveillance des soussignés.

Sur 31 juillet 1889—4 heures P. M.

J. A. A. BOUMEAU

[illegible]

ABRAM A. WILSON

Commissaires.

CHLORO-NAPTHOLEUM expédié à toute adresse. Bureau principal 20 Douane, coin Decatur.

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle

Par Francis T. Nicholls, gouverneur

DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Attendu que le 11 avril A. D. 1889, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a adopté des résolutions requérant l'Exécutif de cet Etat à émettre sa proclamation de Quarantaine annuelle, contre les ports ci-après énumérés, à prendre effet à partir du 1er mai A. D. 1889.

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés : c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, ou en ayant eu durant leur traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention de navire ou de personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, pendant le nombre de jours que le Bureau de Santé jugera nécessaire.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de peste, ou qui plus tard pourraient devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les chenaux de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui puisse être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, j'ai cru devoir lancer ma proclamation annuelle de quarantaine, ordonnant sa mise en vigueur à partir du MERCREDI, 1er mai A. D. 1889, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit :

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 10me jour d'avril de l'an de N.-S. mil huit-cent-quatre-vingt-neuf.

FRANCIS T. NICHOLLS,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur :

[illegible], Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine, et de réduire autant que possible la période de détention :

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en plume devront être remplacés par des lits en fil de fer ou de coton.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour équipage des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se dépouillent autant que possible de bagages capables de s'endommager par la désinfection, qui [illegible] bord pendant la désinfection. Ces passagers seront requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, valeurs et autres articles d'une texture délicate, car ils courent alors tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. Le capitaine doit, autant que faire se pourra, être muni de manière à rendre l'accès des navires possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des certificats de santé doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper complètement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour réduire dans une large mesure, la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

20 avril—

NE adoptez pas vos demeures. Servez-vous du Chloro-Naptholeum ; Le plus grand désinfectant connu.

7 juil—3 m.

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald

& Cie.

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

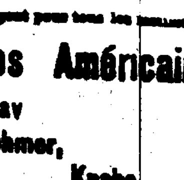

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway

Sohmer,

Knabe,

Behr

Steninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payable en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

Présenter ses commandes de musique à

LOUIS GRUNEWALD,

Nlle-Orléans.

1er août—1an